



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Un avant-goût de l'été sur fond de défis sportifs



L'école de Cornaux a célébré sa fête scolaire le 27 juin dans une ambiance sportive et conviviale, malgré une chaleur accablante. Les élèves, des plus petits aux plus grands, ont participé à divers jeux et matchs avec l'aide de leurs parents. La soirée s'est conclue en musique, autour de grillades et d'un château gonflable, dans une atmosphère de début de vacances. Isabelle Nicolet-dit-Félix y était, elle nous en parle en page 13



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



marti arc jura



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



RECHERCHE TECHNICIEN SON ET LUMIÈRE

Vous avez un attrait tout particulier pour les techniques son et lumière et pour la vie associative et villageoise.

Vous êtes disponible en soirée et/ou le week-end sur mandat afin de remplacer le responsable, démissionnaire, pour la gestion du son/lumière lors d'événements, conférences, séances ayant lieu à l'aula du Centre des Deux Thiellles au Landeron.

Pour les indépendants/entreprises, une affiliation auprès de la Caisse cantonale de compensation sera requise.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour signaler votre intérêt, vous pouvez contacter le secrétariat au 032 886 48 60 ou par mail à : commune.lelanderon@ne.ch.

L'administration communale

LE LANDERON



FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous informons que les deux terrains de football **sont fermés** pour l'entretien estival à partir du **mardi 24 juin 2025** jusqu'à nouvel avis.

Ces terrains sont **mis à ban**, dès lors personne ne doit y pénétrer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

LE LANDERON



ARRÊTÉS

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 26 juin 2025.

Intitulé des arrêtés:

1. Demande concernant une augmentation de la dotation en personnel de la commune (0.6 EPT).
Arrêté 1499
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 165'000.00 concernant la rénovation de la salle de Théâtre du Château.
Arrêté 1500
3. Demande concernant la reprise des actifs liés au projet de la CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloises).
Arrêté 1501

Echéance du délai référendaire:

Mercredi 13 août 2025

IMPRESSUM

Tirage: 10'951 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

LE LANDERON



VOTEZ POUR LA COMMUNE DU LANDERON, FINALISTE ROMANDE, AFIN QU'ELLE OBTIENNE LE TITRE DE « VILLAGE SUISSE DE L'ANNÉE 2025 »

Savez-vous que la Commune du Landeron fait partie depuis 2016 de l'Association des plus beaux Villages de Suisse? Cette dernière a été fondée en 2015 avec la volonté de protéger, promouvoir et coordonner dans un réseau touristique les communes suisses qui répondent aux critères mentionnés dans la charte de qualité.

Chaque année, le Schweizer Illustrierte et son partenaire média l'illustré lancent une compétition afin d'élire le « Village suisse de l'année ». La Commune du Landeron a le grand honneur d'être parmi les 6 finalistes en 2025! Au milieu d'un paysage viticole et lacustre, son charmant bourg détient une place centrale unique, entourée d'un patrimoine bâti remarquable et historique. Ainsi, nous vous invitons à voter massivement, dès le 27 juin, pour que la Commune du Landeron obtienne le titre car elle répond pleinement aux critères du concours.

Rempporter cette dernière course serait une immense considération pour notre commune d'autant plus que notre Vieille Ville fête cette année ses 700 ans d'histoire! Quel millésime!

N'hésitez pas à consulter le site internet dédié au concours:

www.villagedelannee.ch/fr et de voter moyennant le QR publié.

Commune du Landeron



Votez pour la seule commune romande finaliste

LE LANDERON

L'un des plus beaux Villages de Suisse, en lice pour le titre de « Village suisse de l'année 2025 » !

VOTEZ !



Concours national organisé par



du 27 juin au 27 juillet

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2025

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 14 juillet au vendredi 8 août 2025.

Réouverture: lundi 11 août 2025 à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, **du lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025.**

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

A l'exception de :

Vendredi 1^{er} août Férié

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).

L'administration communale

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours un poste d'

Agent-e d'exploitation (voirie) – 100%

Ce poste sera vraisemblablement repourvu en interne

Tâches principales:

- travaux de voirie;
- entretien des véhicules et machines du service de voirie;
- entretien du domaine public, des parcs, terrains de sport et autres pelouses;
- déneigement et salage durant l'hiver, avec participation obligatoire à un service de piquet.

Délai de postulation: 31 juillet 2025

Pour les détails: www.landeron.ch

Administration communale

LE LANDERON



NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL COMMUNAL ET RÉPARTITION DES DICASTÈRES

Réunis ce lundi, les membres du Conseil communal ont accueilli leur nouveau collègue, M. Olivier Guye, élu par le Conseil général (élection complémentaire) le 26 juin 2025 pour succéder à M. Roland Spring, démissionnaire.

Ils ont constitué le bureau de l'exécutif pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 et procédé à la répartition des dicastères :

Bureau Titulaires

Présidente:	M ^{me} Nadine Schouller
Vice-président:	M. Frédéric Matthey
Secrétaire:	M. Fredy Winz
Secrétaire-adjoint:	M. Olivier Guye
Membre:	M ^{me} Marisa Ciervo

Dicastère

Services industriels (EP, électricité)
Services industriels (énergie, CAD, panneaux solaires, etc.)
Finances et impôts
Patrimoine financier et administratif
Sylviculture, viticulture et agriculture
Infrastructures (travaux publics, trafic, EU)
Ordre et sécurité publique
Sécurité sociale et santé
Urbanisme (aménagement du territoire) & police des constructions
Administration générale
Formation
Cultures, sports, loisirs et églises
Tourisme
Port
Mobilité (CDC-transports, cars postaux, etc.)

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toute la population un excellent été!

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – ACCES INTERDIT PARKING C2T

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée du parking du centre scolaire du C2T et du collège du Trèfle à 4, nous vous informons des points suivants :

- L'accès au parking **sera fermé du 7 au 18 juillet 2025**. L'accès au parascolaire sera également interdit durant cette période.
- Le parking provisoire du collège primaire sera accessible pendant toute la durée des travaux.
- L'accès et le stationnement dédiés au parascolaire se feront également depuis le collège primaire.
- Nous vous prions de bien vouloir respecter le balisage du chantier.

Ces travaux permettront de sécuriser les déplacements des piétons et de réaménager les accès du collège « Le Trèfle à 4 ».

Pour toute question, veuillez contacter le service technique au 032.886.48.60.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

Commune du Landeron



Titulaire

M. Frédéric Matthey
M. Olivier Guye
M. Frédéric Matthey
M. Fredy Winz
M^{me} Nadine Schouller
M. Fredy Winz
M^{me} Nadine Schouller
M^{me} Marisa Ciervo
M^{me} Marisa Ciervo
M^{me} Nadine Schouller
M. Olivier Guye
M. Fredy Winz
M. Frédéric Matthey
M. Olivier Guye

Suppléant-e

M. Olivier Guye
M. Fredy Winz
M. Olivier Guye
M^{me} Nadine Schouller
M. Fredy Winz
M^{me} Nadine Schouller
M^{me} Marisa Ciervo
M. Fredy Winz
M. Olivier Guye
M^{me} Nadine Schouller
M. Frédéric Matthey
M. Fredy Winz
M. Olivier Guye
M. Olivier Guye
M^{me} Marisa Ciervo



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES D'ENGES ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire au sein de l'éorén et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit encore cette année au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement de nous transmettre :

- La quittance de paiement de l'abonnement ;
- Les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué.

Ceci **d'ici le 11 juillet 2025** par mail à Latena.AmenagementProjets@ne.ch. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

veuillez noter qu'à partir de la rentrée 2025-2026 le système change. Dorénavant les élevés d'Enges bénéficieront de la subvention communale de 50 % sur l'abonnement Onde Verte. Cette offre est valable également les jeunes jusqu'à 25 ans et d'autres subventions sont proposées pour les adultes et les séniors. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet

commune-latena.ch



LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.07.25 au 04.08.25

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 120740

Parcelle(s) et coordonnées : 1721 - Hauterive ; 2564332/1206509

Situation : Champréveyres-Dessous ; Rouges-Terres 71

Description de l'ouvrage : Construction d'un bâtiment d'industrie légère

Requérant(s) : Campus Ciposa SA, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans : Epigraf architectes SA, Rue du Marché 25, 2520 La Neuveville

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone industrielle ; Zone agricole / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 13.08. alinéa 3 RAC (Densité) ; Distance à un alignement ; Distance à la forêt ; Distance à la vigne ; Abattage d'arbres

Particularités : Art. 31 LCEn (Bonus sur l'utilisation du sol) ; Zone à protéger 2 / Entrée en vigueur le 25.05.1994

La pose de perches gabarit est exigée : Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.07.25 au 04.08.25

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 110726

Parcelle(s) et coordonnées : 2370 - Hauterive ; 2564154/1207036

Situation : Les Fins ; Chemin de l'Abbaye 21

Description de l'ouvrage : Rénovation des combles et pose de panneaux solaires

Requérant(s) : Patrick Christinat et Elif Basic, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans : Lidia Renzo, Rue du Château 4, 2034 Pesieux

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 30.06.1976

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24c LAT ; Art. 28 RCC (Lucarnes) ; Distance à la forêt ; Distance à la zone viticole

Particularités : Périmètre archéologique ; Bâtiment non recensé au RACN

La pose de perches gabarit est exigée : Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

TROGLO
au lac!

Juillet - Août / 13-17 ans

ST-BLAISE 16H-19H / Débarcadère	HAUTERIVE 16H-19H / Beach volley
Mardi 8 & Jeudi 10 juillet	Mardi 29 & Jeudi 31 juillet
Mardi 15 & Jeudi 17 juillet	Mardi 5 & Jeudi 7 août
Mardi 22 & Jeudi 24 juillet	Mardi 12 & Jeudi 14 août

- SNACKS BOISSONS ACTIVITÉS CHILL -

Animation Jeunesse Culture

LATÉNA **troglo!** animation jeunesse culture

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.07.25 au 04.08.25

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 120559

Parcelle(s) et coordonnées : DP17 - Saint-Blaise ; 2565442/1207064

Situation : Rue des Lavannes

Description de l'ouvrage : Pose de conduites isolées pour chauffage à distance

Requérant(s) : Groupe E Celsius SA, 1763 Granges-Paccot

Auteur(s) des plans : GVH Saint-Blaise SA, Rue des Moulins 16, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de transport

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 40 Lconstr. ; Distance à l'axe de la route

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée : Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



BIBLIOTHÈQUE DE LATÉNA

Votre bibliothèque de Laténa sera fermée

du vendredi 11 juillet 2025 à 12h00 au mardi 12 août 2025 à 10h00

Bel été et bonnes vacances à toutes et tous!

Mais avant cela, des paquets-surprises vous attendent à la biblio...



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



BUREAUX 2025-2026 DES AUTORITÉS

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, le Conseil général et le Conseil communal ont procédé à la nomination de leur bureau pour la prochaine période législative, soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

Lors de sa séance du 12 juin 2025, le Conseil général a nommé:

- Présidente Sophie Wang (PS)
- Vice-président Vincent Storrer (Les Vert-e-s)
- Secrétaire Edith Degiorgi (Entente)
- Secrétaire-adjoint Christophe Dolder (UDC)
- Questeur-es Alexandre Bussy (PVL)
Christine Javet (PLR)

Lors de sa séance du 25 juin 2025, le Conseil communal a nommé:

- Présidente Valérie Dubosson
- Vice-président Rocco Mauri
- Secrétaire Vanessa Renfer
- Vice-secrétaire Laurent Amez-Droz
- Membre Daniel Rotsch

L'exécutif communal a également revu la dénomination de ses dicastères et y a adjoint des abréviations:

Dicastère

- Dicastère de la chancellerie, de la cohésion sociale et de la formation
 - Dicastère de l'économie, des finances et des ressources humaines
 - Dicastère des infrastructures, des bâtiments, de l'énergie et de l'environnement
 - Dicastère de la santé et de la qualité de vie
 - Dicastère du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité
- Laténa, le 26 juin 2025

Abréviations

- DCCF
- DEFRH
- DIBEE
- DSQV
- DTUM

Chef-fe de dicastère

- V. Renfer
- R. Mauri
- L. Amez-Droz
- V. Dubosson
- D. Rotsch

Le Conseil communal

LATÉNA



QUALITÉ DE L'EAU DU LAC

Par ces fortes chaleurs, nos rives et aménagements au bord du lac sont un endroit idéal pour se rafraîchir et de profiter d'un moment en famille ou entre ami-es.

Pour que votre baignade soit la plus sûre possible, des contrôles de qualité de l'eau sont effectués régulièrement. Les derniers relevés, 25 juin 2025, n'indiquent **aucun risque pour la santé**.

Bel été à toutes et tous



État des plages – Juin 2025 :

Classe A : aucun risque pour la santé
Classe B : aucun risque pour la santé
Classe C : éventuel risque pour la santé
Classe D : risque pour la santé

Territoire	Plage	Classe
Marin-Epagnier	Plage de La Tène	B
Saint-Blaise	Plage Est	B
Saint-Blaise	Baie N°3 Ouest	A
Hauterive	Plage communale	A

Provenance des données : SCAV – Rapport d'analyse du 25.06.2025

Les analyses officielles sont consultables sur demande, auprès du service de l'Aménagement du territoire et gestion de projets : latena.aménagementprojets@ne.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

L'administration communale de Laténa ainsi que le Guichet social régional modifient leurs horaires durant les vacances scolaires, comme suit :

- **Du lundi 7 juillet au vendredi 15 août** les guichets seront ouverts uniquement le matin, de 8 h 30 à 12 h.
- **Le vendredi 1^{er} août**, l'administration est fermée toute la journée, en raison de la Fête nationale.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis, ceci pour l'ensemble des services.

Durant cette période, les **antennes de proximité** seront aussi impactées :

- Pas d'ouverture le mardi après-midi à Marin ;
- Pas d'ouverture le jeudi après-midi à Hauterive ;
- **Fermeture complète des antennes du 28 juillet au 8 août 2025.**

L'horaire habituel reprendra à partir du **lundi 18 août 2025**.

Merci de votre compréhension.



CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires réduits du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet 2025
du lundi 4 août au vendredi 15 août 2025

Ouverture du guichet

Lundi	08h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	08h30 - 11h30
Fermeture complète	du lundi 28 juillet au vendredi 1 ^{er} août 2025
Horaires normaux	dès le lundi 18 août 2025

Les autorités et le personnel communal souhaitent à toutes et à tous un bel été reposant et convivial.

CORNAUX



LEGISLATURE 2024 – 2028

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Président ¹ :	CANTIN Jean-Maurice
Vice-présidente ¹ :	SALZMANN SILVA Claudine
Secrétaire ¹ :	VELIZ SCHOPFER Lina
Vice-secrétaire :	CLOTTU Mario
Membre :	WEBER Isabelle

¹ Membre du bureau

Répartition des dicastères

Dicastères	Directeur-trice	Suppléant-e
• Finances/Mobilité et transports/ Agriculture/Sylviculture/Viticulture :	CLOTTU Mario	VELIZ SCHOPFER Lina
• Service industriels/Travaux publics/ Affaires religieuses/Déchets :	CANTIN Jean-Maurice	CLOTTU Mario
• Administration/RH/ Instruction publique/Police/ Défense/Feu/PC/Sport/Santé/Salubrité :	WEBER Isabelle	SALZMANN SILVA Claudine
• Aménagement du territoire/Urbanisme/ Structure d'accueil/Affaires sociales :	SALZMANN SILVA Claudine	CANTIN Jean-Maurice
• Environnement/Bâtiments/Domains/ Loisirs/Culture/Tourisme :	VELIZ SCHOPFER Lina	WEBER Isabelle

Cornaux, le 30 juin 2025

CORNAUX



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Service de la sécurité publique de la Commune de Cornaux recherche le propriétaire de la voiture abandonnée suivante :

- Voiture de marque « VW Polo », de couleur blanche, immatriculée au Portugal 38-95-GD qui est stationnée sur le parking du cimetière à Cornaux
- Le propriétaire est sommé de se présenter dans un délai de **20 jours** à la Sécurité publique de Cornaux dès la parution de cet article, rue Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux / 032 886 45 10.

Passé ce délai, le véhicule sera éliminé sur une place officielle de l'Etat de Neuchâtel. Cornaux, le 4 juillet 2025

CORNAUX



NOCES D'OR

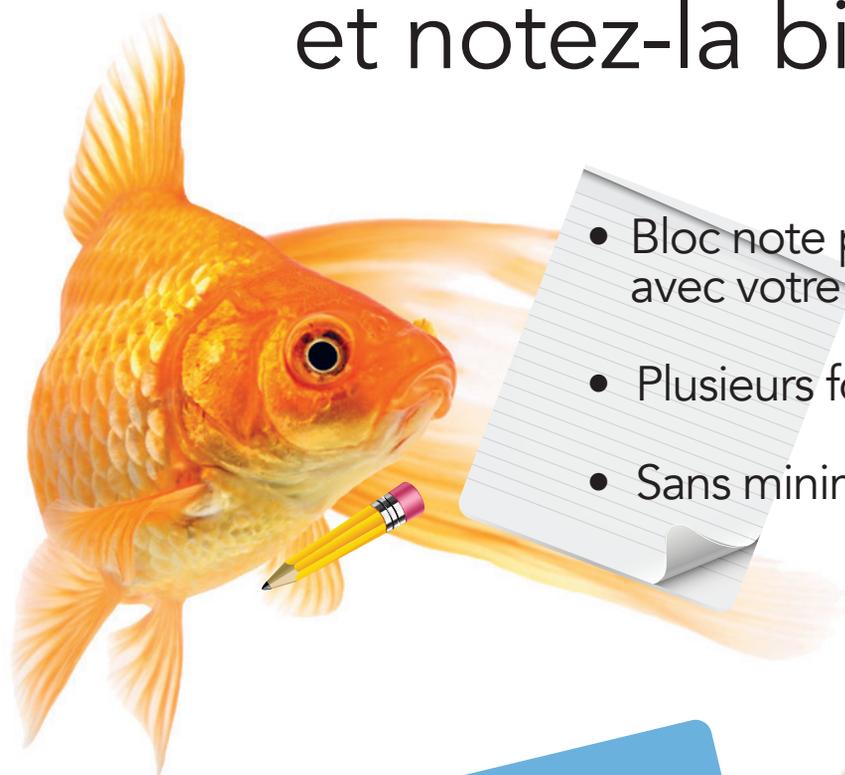


Le 25 juin 2025, les Autorités communales, représentées par Monsieur Mario Clottu, membre du Conseil communal, accompagné de Monsieur Paul Favre administrateur et de Madame Yolande Fehlbaum administratrice-adjointe, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Rita et René Niederer** à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.



NOUVEAU CHEZ MESSEILLER !

Collez votre image partout...
et notez-la bien !



- Bloc note personnalisé avec votre photo ou logo
- Plusieurs formats
- Sans minimum de commande

Impression sur étiquettes
Contactez-nous pour plus
d'informations



messeiller
Lakeside Printhouse

Editeur du Bulcom

BULCOM

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



LEGISLATURE 2024 – 2028

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Président¹: GRANDJEAN André
 Vice-présidente¹: CINOTTI Laila
 Secrétaire¹: EVANGELISTA Ch.-Antoine
 Vice-secrétaire: VEILLARD Jérémie
 Membre: GARCIA Isabelle

¹ Membre du bureau

Répartition des dicastères

Dicastères

- Administration/Etat civil/Naturalisations/Finances et impôts:
- Feu/Protection Civile/Ambulance/Salubrité Police/Trafic/Région/RNL/Transports:
- Santé/ Prévoyance sociale:
- Enseignement/Pré-scolaire/Parascolaire:
- Culture/Sports/Tourisme/Loisirs/Eglises:
- Urbanisme/Economie publique/Energies/ Domaines/Environnement/Patrimoine bâti*:
- Travaux publics/Services industriels**:

* Patrimoine bâti = Maison Vallier, Château, centre scolaire, bâtiment parascolaire cantine des Prélards, La Raisse et ancien stand

** Services industriels = Eaux usées, Eaux claires, réseau d'eau potable, éclairage public, CAD

Cressier, le 23 juin 2025

CRESSIER



TARIF DE LA VENTE DE L'EAU DE BOISSON (DÈS LE 01.07.2025)

Prix du m³ de l'eau de boisson: CHF 2.45/m³ + TVA 2.5%

Taxe d'épuration: CHF 2.90/m³ + TVA 7.7%

Redevance cantonale: CHF 0.80/m³ (sans TVA)

Taxe de base + TVA 2.5%:

- CHF 13.-/mois pour le calibre de 20 mm
- CHF 16.-/mois pour le calibre de 25 mm
- CHF 40.-/mois pour le calibre de 32 mm
- CHF 76.-/mois pour le calibre de 40 mm
- CHF 126.-/mois pour le calibre de 50 mm

Possibilité d'exonération de la redevance et de la taxe d'épuration pour les utilisations agricoles et maraîchères.

Cressier, le 1^{er} juillet 2025

ADMINISTRATION COMMUNALE
SERVICES INDUSTRIELS

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.06.25 au 28.07.25

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 120977

Parcelle(s) et coordonnées: 5783 - Cressier; 2569789/1211100

Situation: Les Devins;

Description de l'ouvrage: Pose provisoire de chaille de construction jusqu'à la vente du terrain 5783.

Requérant(s): Benjamin Hämmerli HB Créations et bois, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une route nationale; Distance à une route communale

Particularités: Zone à bâtir: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Exceptionnellement, tous les services de l'administration communale seront fermés le vendredi 4 juillet 2025

(En cas d'urgence sur le réseau d'eau merci de contacter le 032 720.20.20 urgence sur le réseau électrique 026 322 33 44)

Nous remercions la population de sa compréhension

CONSEIL COMMUNAL

Directeur-trice

CINOTTI Laila

GRANDJEAN André

VEILLARD Jérémie

VEILLARD Jérémie

VEILLARD Jérémie

GARCIA Isabelle:

EVANGELISTA Ch.-Antoine:

Suppléant-e

GARCIA Isabelle

CINOTTI Laila

GRANDJEAN André

GRANDJEAN André

GRANDJEAN André

EVANGELISTA Ch.-Antoine

VEILLARD Jérémie

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 26 JUIN 2025

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

- Arrêté relatif aux comptes 2024 (non soumis à référendum)
- Adoption du nouveau règlement général de commune
- Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 87'000.00 pour la création d'une place de jeux à la rue des Prélards
- Arrêté relatif à une cession d'actifs à la communauté des eaux neuchâteloises (CEN) d'un montant de CHF 262'790.00
- Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 51'000.00 pour la mise en place de purges automatiques sur le réseau d'eau

Échéance du délai référendaire: Lundi 25 août 2025

Cressier, le 26 juin 2025

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 27.06.25 au 28.07.25

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 120645

Parcelle(s) et coordonnées: 5784 - Cressier; 2569757/1211157

Situation: Les Devins; Chemin des Broillets 12

Description de l'ouvrage: Pose d'un container pour le dépôt de matériels de construction (Menuiserie).

Requérant(s): benjamin Hämmerli HB Création et Bois, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone industrielle 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des **vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 7 juillet au vendredi 15 août 2025:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	8h00 à 13h30	FERMÉ

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 18 août 2025**



LIGNIÈRES



LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA FIBRE OPTIQUE À LIGNIÈRES VONT PROCHAINEMENT DÉBUTER

Swisscom a informé le Conseil communal de l'extension prévue, en plusieurs étapes, de son réseau fibre optique à Lignières jusqu'aux habitations (FTTH – Fibre to the home). Les premiers travaux débuteront mi-juillet 2025 et, dès l'automne 2026, une partie des résidents de la Commune de Lignières seront raccordés à l'Internet ultrarapide. Cependant, de nombreux travaux préliminaires seront nécessaires avant le début des travaux de raccordement.

Les travaux préliminaires débutent dès maintenant

Le raccordement d'un bâtiment à la fibre optique nécessite au préalable la signature d'un contrat par le propriétaire de l'immeuble. Ce contrat autorise Swisscom à effectuer le raccordement, sans engagement d'achat de service ultérieur. Les sociétés **Cablex et CR Telecom**, mandatées par Swisscom, contacteront les propriétaires pour convenir des détails du raccordement. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse électronique suivante: lines.ls@swisscom.com ou auprès du chef de la réalisation, Monsieur Nabil El Garras (058 223 61 92).

Vers une connectivité optimale - Transition vers la fibre optique

Dans le cadre du déploiement du réseau à très haut débit, la fibre optique est progressivement introduite dans notre région. Le réseau de cuivre sera bientôt démantelé et il est crucial de vous préparer à l'arrivée de la nouvelle technologie de la fibre optique. Les propriétaires qui refusent le raccordement à la fibre optique aujourd'hui seront responsables des frais de raccordement ultérieurs, qui peuvent facilement s'élever entre CHF 8'000.- et plus de CHF 20'000.- selon la situation. Une fois le réseau de fibre optique achevé, le réseau de cuivre sera progressivement désactivé, ce qui signifie que les propriétaires n'ayant pas opté pour le raccordement à la fibre perdront l'accès aux services tels que la télévision et l'Internet, via le réseau de Swisscom. Nous vous invitons à profiter de cette occasion unique de vous raccorder au réseau de fibre optique de Swisscom. Cette transition technologique est entièrement financée par Swisscom et, une fois raccordés, les utilisateurs pourront choisir librement parmi les services proposés par les différents opérateurs actifs sur le réseau Swisscom.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur la page www.swisscom.ch/checker, les habitants et habitantes peuvent saisir leur adresse pour vérifier les performances disponibles à leur domicile et suivre les informations concernant l'avancement du projet fibre optique.

Soyez vigilant!

Des individus malveillants se font passer pour des techniciens et visitent ponctuellement les foyers. Sachez que les collaborateurs de **Cablex** et de **CR Telecom** sont toujours en possession d'une carte d'identification et ne se rendent jamais chez vous sans avoir pris rendez-vous au préalable. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Monsieur Nabil El Garras (058 223 61 92).

Conseil communal

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES TAILLE DES PLANTATIONS EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les routes et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au 31 juillet 2025. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront facturés aux propriétaires.

CONSEIL COMMUNAL

New Kia EV6
Recharge ultrarapide pour
100 km en 5 min à peine.

KIA
Movement that inspires

En savoir plus.

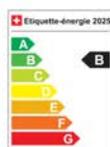
A partir de
CHF 47'950.-

Storrer Automobiles
La qualité avant tout!



Grand pont 2 | 2087 Cornaux | +41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV6 GT-Line 84 kWh auto., CHF 65'750.-, prime de CHF 2000.- déjà déduite, peinture métallisée CHF 830.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 1500.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 19 g CO₂/km, rendement énergétique B. EV6 Air 62,9 kWh auto., CHF 47'950.-, prime de CHF 2000.- déjà déduite, 16,4 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).





AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



COMPOSITION DES BUREAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 JUIN 2026

Lors de sa séance du 26 juin 2025, le Conseil général a nommé :

- Président : M. Michaël Wälchli
- Vice-présidente : M^{me} Sylviane Roth
- Secrétaire : M^{me} Elodie Bonjour
- Vice-secrétaire : M^{me} Stéphanie Huguenot
- Questeurs : M. Brice Renggli
M. Jérôme Ribeaud

Lors de sa séance du 30 juin 2025, le Conseil communal a nommé :

- Présidente : M^{me} Josiane Chiffelle
- Vice-président : M. Fabrice Bonjour
- Secrétaire : M^{me} Ophélie Gauchat
- Vice-secrétaire : M. Denis Schleppe
- Membre : M. Cristofe Fontes de Oliveira

Dicastères

Administration générale (Maison de Commune et ancien abattoir)
Enseignement et formation (collège)
Structures d'accueil pré et parascolaires
Culture, sports et loisirs (parcs publics et places de jeux)
Famille et jeunesse

Gestion des cours d'eau

Protection de l'environnement

Agriculture (pâturages et métairies)

Sylviculture

Promotion et économie d'énergies (chauffage à distance)

Eglises et affaires religieuses (temple)

Prévention et promotion de la santé

Sécurité sociale (aide sociale et prestations aux retraités)

Cimetière

Finances, impôts, patrimoine financier et promotion économique

Police du feu

Salubrité publique

Approvisionnement en eau

Traitement et évacuation des eaux

Aménagement du territoire et urbanisme

Sécurité publique

Protection civile (abri) et défense militaire (stand de tir)

Travaux publics (ancien battoir) et mobilité urbaine

Gestion des déchets

Transports publics et tourisme

Chef-fe de dicastère

M^{me} Josiane Chiffelle

M. Fabrice Bonjour

M^{me} Ophélie Gauchat

M. Denis Schleppe

M. Cristofe Fontes de Oliveira

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 4 juillet 2025 au 4 août 2025

Publication FAO n° 27

Dossier SATAC N° 120536

Parcelle(s) et coordonnées : 95 – Lignières – 2571445/1214752

Situation : Rue de Fin de Forel 13

Description de l'ouvrage : Transformations intérieures et ajout d'un velux

Requérant(s) : Nathalie Bonjour – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans : Atelier Pietrini Sàrl, Monruz 34, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité 2 – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales : Art. 10.02.09 alinéa 4 RAC (prescriptions architecturales) ; Art.

16 LConstr. (surface de jour des pièces habitables) ; Art 6 RELConstr. (hauteurs des pièces habitables)

Caractéristiques : Périmètre du plan de site, bâtiment de 2^e catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 4 juillet 2025 fait foi.

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
échafaudages à disposition
Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

LIGNIÈRES



ARRÊTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 26 juin 2025.

Intitulé des arrêtés :

1. Arrêté portant sur l'acquisition du bien-fonds 978 du cadastre de Lignières.
2. Arrêté relatif à la dotation du personnel de la Commune de Lignières.

Échéance du délai référendaire : Lundi 25 août 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

À L'AFFICHE

PARTIR UN JOUR
DI 6 JUILLET À 17H

LA VENUE DE L'AVENIR
SA 5 ET DI 6 JUILLET À 20H30

EN PREMIÈRE LIGNE
VE 4 JUILLET À 20H30 EN VOST

PROCHAINEMENT

OPEN AIR CINÉMA :
13 AU 16 AOÛT, PLACE DE LA LIBERTÉ

WWW.CINE2520.CH

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête:

Article premier. La zone à 30 km/h existante dans la localité de Lignières est étendue sur les chemins de l'Adret et Sur le Rein (signal OSR 2.59.1 «début de la zone à 30 km/h» et OSR 2.59.2 «fin de la zone à 30 km/h»).

Art. 2. La circulation au chemin Sur le Rein, depuis ses intersections avec le Chemin de l'Adret et la rue de Fin de Forel, est interdite pour les voitures automobiles et motocycles à l'exception du trafic agricole (signal OSR 2.13 «Circulation interdite aux voitures automobiles et aux motocycles» avec plaque complémentaire «Trafic agricole autorisé»).

Art. 3. Le chemin Sur le Rein est déclassé par un signal de priorité à son intersection avec la rue des Eussinges (signal OSR 3.02 «Cédez le passage»).

Art. 4. Le chemin en impasse desservant les habitations sises aux adresses «Sasselet 18 et 20» est déclassé par un signal de priorité à son intersection avec le chemin du Sasselet (signal OSR 3.02 «Cédez le passage»).

Art. 5. Le parcage est autorisé au Chemin de l'Adret pour une durée maximale de 15 heures, sur les 19 cases délimitées par du marquage au sol (signaux OSR 4.17 «Parcage autorisé» avec plaque complémentaire «Max. 15 heures»).

Art. 6. Le parcage est interdit en dehors des cases.

Art. 7. Toute disposition antérieure contraire au présent arrêté est abrogée.

Art. 8. Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 16 juin 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

Décision: Approuvé ce jour.
Neuchâtel, 24 juin 2025

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LIGNIÈRES



MISE AU CONCOURS

Afin de renforcer l'équipe éducative de sa structure d'accueil parascolaire «Rata-touille», la Commune de Lignières recherche un-e:

Educateur-trice de l'enfance EDE ou Assistant-e socio-éducatif-ve ASE à 40%

Activités principales

- Gestion administrative et organisationnelle de la structure en collaboration avec la responsable de site.
- Accueillir, orienter et assurer la relation avec les parents ou représentants légaux.
- Assurer l'encadrement et la sécurité des enfants.
- Organiser et animer les activités éducatives et pédagogiques.
- Effectuer et gérer les achats liés au fonctionnement de la structure.
- Veiller au respect du concept d'autocontrôle sur le plan sanitaire.
- Assurer les liaisons et les commandes avec le fournisseur des repas.

Profil recherché

- Être titulaire d'un diplôme d'éducateur-trice EDE et/ou d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve ASE ou d'un autre titre jugé équivalent.
- Expérience confirmée dans le domaine parascolaire avec des enfants de 4 à 12 ans.
- Personne dynamique, créative ayant le sens des responsabilités.
- Facilité dans les contacts humains.
- Posséder une connaissance des outils informatiques usuels.
- Esprit d'initiative et d'ouverture, flexibilité et polyvalence.
- Autonomie dans le travail.
- Compte tenu du fractionnement de l'horaire, il est recommandé d'être véhiculé.

Ce que nous offrons

- Un poste stable au sein d'une équipe professionnelle, engagée et dynamique.
- Un environnement de travail stimulant, propice à l'épanouissement professionnel.
- Une structure à taille humaine, qui valorise l'investissement personnel.
- Taux d'activité de l'ordre de 40% (environ 18 heures par semaine) durant 39 semaines par année.
- 13 semaines de vacances par année (identique aux vacances scolaires).
- Salaire et conditions de travail selon le statut et le barème de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.
- Entrée en fonction lundi 18 août 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

- Patricia Boillat, directrice de la structure, patricia.boillat@ne.ch.
- Stéphane Bianchini, administrateur communal, +41 32 886 50 30.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez pas, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à commune.lignieres@ne.ch jusqu'au **10 juillet 2025**.

AUDITION DU LAC

Nouveau

Oui, vous méritez d'entendre la vie!

Économisez jusqu'à CHF 3000.- sur vos appareils auditifs Phonak

Test auditif et essais gratuits

Audition du Lac SA
Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

Phonak Virto Titanium
Phonak Audeo Lumity
PHONAK Premium Reseller

LE MEILLEUR SERVICE

myBIKE
VÉLOS CENTER

Chemin des Nageux 13 - 2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch



MARIN-EPAGNIER

Les juniors C1 du FC Marin champion cantonal et promu en inter



Sous la férule des entraîneurs Bastien De Gasparo et Lucas Tödli ont joué Giulian Camozzi, David Zhou, Mathias Scanio, Joshua Rendon Cardona, Mussie Berhane, Luka Randelovic, Eros Strappazzon, Noa Katolo, Nathan Pascale, Atilio Jacot-Descombes, Deshean Xingi, Pedro Vieira Rocha, Jonathan Cretin, Julian Sacristan, Diart Gacaferi, Rodrigo De Carvalho, Gabriel Pascale, Ava Ibrahim, Timéo Isch

Manque: Mohamed Brouillon et Louis Dinis Morais

« Un parcours épique et intégrateur » voilà comment les entraîneurs Bastien De Gasparo et Lucas Tödli résumant le bilan de la saison des Juniors C1 du FC Marin. Celle-ci restera gravée dans les mémoires comme une aventure collective exceptionnelle, marquée par l'entraide des parents, le soutien indéfectible du club et des autres équipes, ainsi qu'un travail acharné de tous les joueurs.

Tout au long de la saison, les joueurs ont démontré une cohésion d'équipe remarquable.

«Hauterive, Val-de-Travers, Team Vallon» ont été des adversaires qui nous ont permis de mettre en valeur notre détermination, notre esprit d'équipe, notre capacité à réagir face à l'adversité, notre persévérance ou notre résilience» analysent les entraîneurs.

Enfin, le match du titre à domicile contre le FC Boudry a été l'apogée de la saison. Menés 0-2 à la mi-temps, la frustration et la peur de perdre pesaient sur les épaules des joueurs. «Mais, comme durant toute la saison, la force mentale de notre équipe a fait la différence. Nous avons inversé la tendance et, avec un sursaut de détermination, nous avons remporté le match 4-3, validant ainsi notre titre de champion cantonal» remarquent les cadres de l'équipe dans un sourire.

A noter que l'équipe a également bénéficié du renfort de juniors D1, ce qui a été essentiel pour valider la montée dans le degré 1 pour le deuxième tour.

Laissons la parole de fin aux joueurs: « Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude aux parents, qui ont été des piliers de soutien tout au long de cette saison. Leur engagement et leur enthousiasme ont fait une énorme différence. Nous souhaitons également remercier nos entraîneurs pour leur précieuse guidance, leur patience et leur passion, qui ont été des éléments clés dans notre succès. Enfin, un immense merci à tous les supporters qui ont été présents à nos côtés, nous encourageant à chaque match avec passion et ferveur. C'est grâce à vous tous que cette saison a été si mémorable!»

Un grand bravo aux joueurs pour leur dévouement, leur travail acharné et leur esprit d'équipe exemplaire. Que l'aventure en Inter soit belle.

DJ

SAINT-BLAISE

Vallon du Ruau

Y a-t-il eu une mini-tornade dans le coup de vent du 15 juin?



Le coup de vent, du 15 juin passé, a fortement touché notre région d'Hauterive à Marin comme nous l'avons relaté dans l'édition du Bulcom du 20 juin passé. On se souvient qu'une pointe de vent de 140,4 km/h avait été relevée à la station de météo suisse de Neuchâtel.

Sur terre, l'intervention la plus importante a eu lieu au Paddock des Fourches, à Saint-Blaise: une cavalière blessée, quatre autres personnes légèrement touchées, un cheval contusionné emmené au Tierspital de Berne. Aujourd'hui, à notre connaissance, les victimes se sont remises de leur traumatisme mais toutes ont aussi été marquées par une grande frayeur.

Un de nos lecteurs, Pascal Jacquin a eu l'amabilité de nous remettre des photos prises non loin du paddock au fond du Vallon du Ruau. L'état du lieu, peu après le coup de vent, permet de présumer qu'une mini-tornade s'est

produite au sein de rafales tempétueuses particulièrement sur le haut des Fourches et dans le proche Vallon du Ruau. La toiture de la station de pompage du réseau d'eau de la Commune de Laténa, qui ravitaille le réservoir des Râpes-rondes, a été particulièrement touchée. Il en fut de même du pont métallique sur le Ruau réalisé, à l'époque, par des apprentis du Centre professionnel des métiers du bâtiment de Colombier, CPMB.

En outre, lundi 30 juin, la nacelle d'un camion-grue a permis à des couvreurs de procéder à la remise en état des toitures du clocher de l'église et de la tourelle de la «Maison neuve» située à proximité de la crèche «Haut comme trois pommes» à la rue des Lavannes.

CZ

CORNAUX

Une fête scolaire sportive

Vendredi 27 juin, l'école de Cornaux a vibré au rythme du sport à l'occasion de sa fête scolaire. La soirée a réuni élèves, familles et enseignants sur le terrain et dans les salles de gymnastique, dans une ambiance chaleureuse... et caniculaire.

Dès 16h30, les plus jeunes, des années 1 à 4, ont lancé les festivités. Accompagnés de leurs parents, ils ont enchaîné une série de jeux sportifs à travers différents postes: course au sac, jeu de lancer, rallye memory, course à l'œuf, et même une course d'orientation pho-

tographique. Un badge autour du cou, les enfants collectionnaient fièrement les tampons à chaque activité réussie.

À partir de 17h30, place aux plus grands. Les équipes, formées d'élèves et de parents, se sont affrontées dans des matchs intenses d'unihockey, balle-camp et football. Il y en avait pour tous les goûts. Malgré la chaleur accablante, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes, dans un bel esprit d'équipe, sous les encouragements des spectateurs massés en nombre autour des terrains.

Après l'effort, le réconfort: les grillades, préparées avec enthousiasme par le CESC, ont régalié petits et grands. La soirée s'est poursuivie en musique et autour du château gonflable, qui trônait dans la cour de récréation pour le plus grand bonheur des enfants.

Sous un ciel d'été encore chaud, la fête s'est doucement étirée, et bien des familles sont restées jusqu'à la nuit tombée, comme pour retenir encore un peu cette soirée aux allures de vacances estivales.

IN



CRESSIER

Des comptes réjouissants

Sous la présidence de Angelo Chittani, 21 conseillères générales et conseillers généraux ont répondu présent lors du conseil général ordinaire de jeudi dernier traitant plus d'une dizaine de points dont les comptes 2024.

Comme il se doit à la séance des comptes, le conseil général a procédé à la nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026. Il se compose comme suit:

Président: Pierre Geissbühler (Ensemble pour Cressier PS Les Vert-e-s)

Vice-présidente: Gabrielle Pollicino (PLR)

Secrétaire: Damien Guerne (Ensemble pour Cressier PS Les Vert-e-s)

Vice-secrétaire: Cédric Fuchs (PLR)

Questeur-euse: Sylvain Persoz (Ensemble pour Cressier PS Les Vert-e-s) - Adelaide Pereira da Cunha (PLR)

Vice-questeur: Loïc Veuve (Ensemble pour Cressier PS-Les Vert-e-s)

La conjoncture booste les résultats

Les comptes communaux 2024 bouclent avec un bénéfice légèrement supérieur à 208'000 francs, alors qu'un déficit de quelque 673'000 francs avait été budgété. «Cet écart positif de près de 881'500 francs reflète une situation conjoncturelle favorable, mais également une gestion rigoureuse» a commenté le conseil communal dans son rapport. La grande argentière Laila Cinotti a conclu par «le conseil communal poursuivra ses efforts pour maintenir une gestion prudente dans les dépenses, rechercher le maximum d'économies, prioriser les investissements en fonction de leur importance pour les citoyens».

Le rapporteur du groupe 'Ensemble pour Cressier PS - Les Vert-e-s' a regretté que les investissements aient pâti de la difficulté à planifier plus précisément les charges et les recettes de la commune. «Au lieu des 192000 francs d'investissements nets, c'est 5 fois plus que nous aurions pu investir pour les générations futures et adapter notre commune aux défis à venir» a affirmé Pierre Geissbühler.

Le PLR, par la voix de Brigitt Gyger, a salué la gestion rigoureuse des deniers publics par le conseil communal. «Le résultat des comptes

2024, bien qu'excédentaire, nous oblige toutefois à rester extrêmement vigilants» a-t-elle conclu. C'est à l'unanimité que les comptes 2024 ont été acceptés.

Un règlement de commune révisé

S'appuyant sur le règlement de commune de Val-de-Travers, ce règlement a été modernisé avec des liens hypertextes qui permettent une meilleure compréhension du texte. La commission temporaire mise en place pour cette révision a proposé l'introduction des suppléances «qui garantissent le maintien des équilibres politiques lors des séances et atténuent le risque de ne pouvoir siéger faute d'atteindre le quorum». Ces suppléances sont également introduites dans les commissions. Aucune voix discordante ne s'est fait entendre et le règlement de commune, écrit en langage épïcène, a passé la rampe à l'unanimité.

Et encore...

- 87'000 francs complémentaires pour faire face à des mauvaises surprises (au niveau de la stabilité du terrain) constatée lors de l'utilisation de la nouvelle place de jeux des Prélards.
- 51'000 francs pour la mise en place de purges automatiques sur le réseau d'eau afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, d'optimiser la maintenance du réseau et de garantir un service public performant.
- 262'000 francs de plus dans les caisses communales grâce à la reprise des actifs de la commune par le syndicat de la communauté des eaux neuchâteloises (CEN).
- La motion «pour la dynamisation des entreprises» a été classée sans suite.
- La motion «installation d'un véhicule Mobility à Cressier» est classée mais le sujet sera traité en même temps que les travaux de rénovation de la gare CFF.
- Une classe de 1^{ère}-2^e ouvrira à la rentrée.

C'est après un peu plus d'une heure de débats que le président a clôturé le conseil général et invité les membres à une petite agape.

DJ

LE LANDERON

Quatre jours de folie pour fêter les 700 ans du Landeron



Trois soirées et deux après-midis d'un spectacle incroyable «L'imperlinente histoire du Landeron» ont enchanté la population qui a participé de manière intense à un rétrospective attractive d'événements retraçant l'histoire de la commune. Apprendre faits et événements de manière ludique et humoristique dans une présentation théâtrale, voilà de quoi saisir tous les ingrédients avec plaisir.

La patte de Jacques Girard, auteur du texte de base, n'a pas manqué de truculence et a suscité un enthousiasme incroyable de la part du public riant et applaudissant à tout rompre.

On y découvre moult situations cocasses ou jouissives, des comédiens qui prennent du plaisir à jouer leur rôle évoluant avec aisance sur scène. Nicolas Harsch, Neuvevillois très attaché au Landeron a laissé parler son imagination légendaire et son talent pour une mise en scène magistrale et des décors adaptés. Tout au long des dialogues, on découvre

des facettes inattendues de l'histoire où se mêlent personnages récurrents du spectacle (par exemple un vigneron, un capucin, une féministe, les bannerets et autres). Bien entendu, on tacle un peu les Neuvevillois, les Cressiacois ou ceux d'Erlach tout en apprenant les démêlés avec Berne ou le prince évêque de Bâle. Pour couronner le tout, Le Madrigal et La Cécilienne ont été intégrés à cette production, Raphaël Bourquin ayant même composé pour cette occasion une toute nouvelle mouture musicale de la chanson du Landeron.

Cinq représentations de folies et de plaisir, malgré un temps caniculaire, une vraie fournaise les après-midis de samedi et de dimanche. Heureusement, les organisateurs avaient pris des précautions pour tenter de protéger le public (mise à disposition de boissons, crème solaire, chapeaux à bas prix et arrosages réguliers).

Une réussite à saluer grâce à l'engagement des membres du comité du 700^e et d'environ trois-cents bénévoles.

Durant ces quatre jours, tous ceux qui le souhaitent ont pu se retrouver autour de bancs et tables installées à l'ombre des arbres de l'allée centrale du Bourg ou sous deux tonnelles.

Avec sa vingtaine de concerts gratuits, un DJ pour finir chaque soirée et des animations pour les enfants, cette manifestation grandiose a réuni près de dix mille personnes, selon les estimations du comité.

Merci à tous ceux qui se sont engagés dans cette belle aventure dont les souvenirs festifs reviendront, à coup sûr, avec pleins d'émotions et de sourires certains.

CP

WAVRE

Le carnaval des animaux



Des lions prêts à bondir et des cygnes qui ne craignent pas le danger.

Tout a commencé, comme il est de coutume à la kermesse, par des jeux pour les enfants. Mais une heure plus tard, ces derniers avaient presque tous disparu. Bizarre, bizarre! D'autant plus bizarre, que les parents, loin de s'inquiéter, se sont installés sur le tertre dominant l'école qui sous des tentes, qui sous les arbres. L'arrivée sur scène d'un explorateur allait donner un début d'explication. Au nom de la société d'émulation il a salué tout ce petit monde et rappelé toutes les activités qui étaient organisées pour les enfants de Thielle-Wavre. Pour clore son (pas très court) speech il a appelé sur scène les exploratrices et explorateurs qui permettent au fil de l'année d'animer les deux villages. Il a laissé place ensuite au



Le carnaval de Wavre s'est terminé en apothéose.



Les membres de la société d'émulation n'hésitent pas à jouer aux explorateurs.

corps enseignant qui s'est transformé, le temps d'un spectacle, en dresseurs de lion ou d'éléphants, éleveur de poules ou de cygnes.

Dans quatre tableaux pleins d'humour, la qualité du jeu des comédiens, la grâce des danseuses et danseurs et les voix dignes de The Voice des petits chanteurs ont mis en valeur la qualité artistique des élèves de Thielle-Wavre. On a pu découvrir des lions en rocker, des cygnes majestueux mélangeant le classique et le moderne, des poules caquetant dans une samba endiablée et des éléphants pas si patauds que cela. Le carnaval des animaux s'est terminé par un chant d'ensemble bien enlevé.

Après le spectacle, la cour d'école s'est transformée en un lieu de fête avec une magnifique tente sous laquelle tout un chacun a pu se sustenter de salades, grillades, délicieux jambon et douces pâtisseries.

Entre la tombola qui fit quelques heureux, deux discos (pour les petits et les grands), il n'y a eu aucun moment d'ennui et c'est bien après la tombée du jour que Wavre a retrouvé son calme.

La kermesse est une merveilleuse fête pour tous! Merci aux organisateurs qui vous disent déjà à l'année prochaine! DJ

140^E
**FÊTE ROMANDE
DE LUTTE SUISSE**
12-13 JUILLET 2025
NEUCHÂTEL – JEUNES RIVES

ENTRÉE LIBRE

ORGANISÉ PAR
VIGNOBLE
CLUB DES LUTTEURS 1918

QR CODE

WAVRE COMMUNE

la Mobilière

BIERI GRISONI

Schenker Storen

Neuchâtel

LUTTEVIGNOBLE.CH



MARIN-EPAGNIER

Un tour de la Suisse

Bien que la fête scolaire de Marin ait été créée avant tout pour les enfants, elle offre également aux adultes, le temps d'un début de week-end, de quoi s'amuser et prendre du bon temps.

L'édition 2025 n'a pas failli à la tradition. Dès 16 heures les enfants se sont répartis entre les différents jeux offerts, alors que les parents ont profité de se désaltérer au stand boissons. Avant le traditionnel spectacle, tout un chacun a pu goûter à une cuisine variée (et à des prix plus qu'abordables, bravo aux organisateurs).

Le spectacle avait, cette année, pour thème 'un tour de Suisse' dans lequel chaque tableau, haut en couleur, présentait divers aspects de notre pays. La salle comble n'a pas boudé son plaisir et après des applaudissements nourris, acteurs, actrices et spectateurs se sont rendus sur le lieu de la fête pour

boire un dernier verre avant d'aller se reposer, car la fête n'était pas finie. C'est le bar, lieu de rendez-vous des anciens et nouveaux parents qui a pris ensuite le flambeau, pour ne le lâcher qu'à la fin de la nuit (ou presque pour certains).

En effet, samedi matin, sur les coups de onze heures, alors que la canicule prenait ses quartiers d'été, démarrait le traditionnel cortège de la fête scolaire. Il a arpenté quelques rues du village, emmené par de jeunes joueuses de cors des Alpes bien de chez nous. Les enfants du Bidibul ouvraient le cortège suivis par les élèves dans leurs déguisements tout helvétiques. Elles et ils ont défilé dans la bonne humeur, répondant aux parents et grands-parents qui ont immortalisé ce moment grâce à leur téléphone portable (pas toujours helvétiques eux...). Il appartenait à la fanfare l'Harmonie de Colombier de fermer la marche.

Cet aéropage s'est rendu sur le préau du vieux Collège, où, guidé par les organisatrices et un pilote de drone, les élèves ont formé un symbole photographié par celui-ci. Qu'est-ce que cela représentait? Si vous ne le savez pas, il vous faudra attendre la rentrée scolaire pour connaître le fin mot de l'histoire.

Après le spectacle du samedi et une dernière semaine d'école, élèves, enseignants et enseignantes auront bien mérité les vacances estivales qui leur sont promises.

Le dimanche matin, il restait aux bénévoles à ranger le tout pour que les élèves retrouvent les environs des collèges helvétiquement propres. Il faut avoir une pensée pour tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette fête scolaire. Sans elles et eux, il n'y en aurait plus depuis belle lurette. Vive la fête scolaire 2026!

DJ



La fondue était tout naturellement au menu de la fête scolaire.



Au ordre du drone : réponse du symbole à la rentrée.

LE LANDERON

Une fin de saison haletante en inline hockey féminin avec deux Landeronnaises en demi-finale

La saison de inline hockey touche à sa fin du côté des dames, et quel suspense! Le verdict des places en finales n'est tombé qu'au terme d'un dernier week-end riche en émotions et en rebondissements. Seules Rossemaison et Bassecourt ont rapidement su où elles allaient se situer dans le classement final.

Le SHC Rossemaison peut se réjouir d'une superbe troisième place, fruit du talent et de la détermination d'un groupe jeune et prometteur. De son côté, le SHC Bassecourt a conclu sa saison avec combativité, livrant bataille jusqu'au bout pour accrocher la victoire. Si le podium leur échappe cette fois, l'équipe a démontré une belle progression et devra poursuivre sur cette lancée pour concrétiser ses ambitions dès la saison prochaine.

La lutte pour la 4^e et dernière place qualificative pour les finales a tenu toutes ses promesses. Wiggertal et Malcantone se sont livrées un duel intense, rythmé par les retournements de situation. C'est finalement l'équipe tessinoise de Malcantone qui a arraché son billet pour le tournoi final, au terme d'un match passionnant.

En tête du classement, le choc tant attendu entre les Biennoises, toujours invaincues, et les redoutables Autrichiennes de Wolfurt a tenu toutes ses promesses. Dans une rencontre au sommet où chaque détail comptait, les Biennoises ont su faire la différence. Malgré une prestation solide de la gardienne de Wolfurt, Bienne a pris les devants et verrouillé sa défense pour ne plus rien laisser passer. Résultat : une première place bien méritée au classement régulier.

Cap désormais sur les play-offs, qui s'annoncent explosifs! Le tournoi final aura lieu le **5 juillet au Tessin**, avec notamment une belle représentation régionale lors de la première demi-finale. Deux Landeronnaises seront de la partie, soit Sophie Perrenoud (IHC Malcantone/Dzos-Volants) et Jessica Muriset (IHC Bienne/SHC La Neuveville),

ainsi qu'une Neuvevilloise: Tina Di Sigismondo (IHC Malcantone/Dzos-Volants).

Un rendez-vous immanquable pour tous les passionnés d'inline hockey!

JM/CP

LE LANDERON

Au Conseil général: des comptes bien meilleurs que prévus

Jedi dernier, à la séance du Conseil général présidée en première instance par Thomas Froelicher PS, et par Grégory Mallet dès la nomination du nouveau bureau du législatif, les élus du Landeron ont accepté haut la main les comptes 2024 ainsi que toutes les demandes de l'ordre du jour.

Comptes 2024 réjouissants

Alors que les prévisions budgétaires tablaient sur un déficit de plus d'un demi-million de francs, les comptes 2024 bouclent sur un excédent de revenus de 513'300 francs. En résumé cette embellie est liée à des recettes fiscales plus élevées que prévues, aux frais d'écolage en baisse car moins d'élèves, et à une diminution de la facture sociale notamment. Bien que la situation semble s'être calmée, l'exécutif reste conscient et attentif, compte tenu des gros projets lancés (CAD / LPDE). L'amélioration des comptes a comblé et rassuré l'argentier communal, Roland Spring, qui présentait son 15^e et ultime rapport. Satisfaite la CFG voit l'avenir avec sérénité, les groupes ont salué le résultat positif et la bonne gestion des comptes. La fortune communale a atteint 25 mios de francs «c'est un élément réjouissant et trompeur, l'endettement diminué jusque-là va repartir à la hausse avec les investissements des crédits ouverts de l'ordre de 12,3 mios, gardons une certaine autonomie pour les financer, pour entretenir nos infrastructures, pour la protection des crues, et faire face aux charges qui vont croître» a souligné Monique Sieber, porte-parole du PLR, dans son avis de prudence.

Nomination /démission

Le bureau du Conseil général a été nommé avec à sa tête Grégory Mallet /can.

Au Conseil communal, a été élu Olivier Guye/can en remplacement de Roland Spring démissionnaire. (Un article suivra sur ce point de l'ordre du jour).

Augmentation de la dotation du personnel communal

Devant la complexification des dossiers et les connaissances techniques qu'ils requièrent, en plus des nouveaux projets communaux et cantonaux à mener, les chefs de dicastère ont besoin de pouvoir compter sur un solide appui, admet le CC. Ainsi il propose de stabiliser la structure provisoire mise en place au 1^{er} août 2024 en rendant pérenne, à compter du 1^{er} août 2026, le poste de contremaître engagé pour une durée déterminée de 2 ans. La réflexion menée s'est portée sur les besoins de ses services, le respect de la volonté du législatif de limiter la création de poste, et sur l'augmentation de la masse salariale et tous les aspects en termes de ressources humaines de l'administration communale à l'horizon 2028. Ainsi, en faisant une projection sur 3 ans, un poste de contremaître à 100% pourrait être créé avec une augmentation de la dotation totale en personnel de 0,6 EPT seulement. Une réorganisation des trois services qui seront impactés par des départs à la retraite en 2026 et 2027 permettrait en effet de réaliser un gain de 0,4 EPT dès le 1^{er} janvier 2028. La raison qui motive le CC à demander maintenant déjà de créer ce poste est de faire en sorte que le Service des finances dispose des chiffres les plus précis possibles quant à la masse salariale 2026 à inscrire dans le budget 2026, dont la préparation débutera en août déjà.

Rénovation de la salle de Théâtre du Château

Le crédit de Fr. 165'000.- accordé permettra d'installer un accès aux étages supérieurs pour les personnes à mobilité réduite, le remplacement des sièges vieux de 50 ans, dont le nombre passera de 154 à 139 en raison des normes de sécurité, la moquette sera remplacée, un tapis sera posé sur les rampes d'accès, l'éclairage sera remplacé par des LED, les murs, plafond et boiseries seront repeints. Les travaux sont prévus pour début 2026 et dureront environ 2 mois.

Reprise des actifs liés au projet d'extension de la CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloise

La commune étant raccordée à la CEN, elle peut profiter pleinement de cet apport en eau potable qui lui est indispensable. La reprise de

ces actifs s'inscrit dans la finalisation de ce projet de longue date et permet la régularisation de la situation puisque c'est le syndicat qui gère la conduite d'eau.

Motion «Politique Seniors pour le Landeron»

En réponse à la motion demandant la mise en place d'une politique de la vieillesse dans la commune, et face à l'augmentation de l'espérance de vie et la hausse des seniors, le CC a procédé à une analyse. Il s'avère que nombre de mesures sont déjà en place, d'autres sont à prévoir. Santé de proximité: via le centre médical et NOMAD. Appartements avec encadrements (AE) et l'agrandissement du Home Bellevue: l'objectif communal 2040 prévoit 63 nouveaux AE, La Maison des Trois Lacs, inaugurée le 6 juin en compte 14, suivra un deuxième immeuble avec 29 autres AE aux Pêches Derrière l'Église dès son ouverture prévue en 2028, et pour les 20 restants le CC est en train d'évaluer des opportunités. Service de repas chauds à domicile: sur demande ils sont préparés par le Home Mont Repos et livrés par des bénévoles, la commune participe financièrement. Mobilité: fonctionne le service à domicile des bénévoles Le Landeron-Lignières, la commune participe financièrement, s'ajoute l'aide apportée par la mise en conformité graduelle des arrêts de bus. qui rend les seniors plus autonomes dans leurs déplacements. Culture, Sport, Loisirs: à disposition sur le plan local, le Groupe des aînés et Gym pour seniors en lien avec Pro Senectute, en plus des structures AVIVO, MDA. Événements organisés par la commune: sont au programme chaque année, la soirée annuelle pour les nouveaux retraités, les fêtes des 90 et 100 ans, la soirée annuelle des bénévoles, dont de nombreux seniors en font partie. Atelier Reliages; un projet novateur et participatif auquel la commune désire adhérer. A fin septembre 2025 les seniors seront invités à un atelier participatif organisé par la commune désireuse d'identifier avec eux des pistes concrètes pour améliorer leur qualité de vie dans la localité.

Projet d'arrêté concernant l'octroi d'un crédit d'étude de 20'000 francs pour la dynamisation de l'image et le développement touristique du Landeron

En résumé l'étude invite le CC à soutenir une démarche ambitieuse mais essentielle. L'acceptation du crédit permettra à la commune, d'exploiter pleinement son potentiel exceptionnel, renforcera son attractivité, son économie locale et la qualité de vie de ses habitants pour les années à venir. Le moment est idéal à savoir l'année des festivités du 700^e anniversaire, pour impulser cette dynamique porteuse de développement bénéfique à l'ensemble de la communauté. Le rapport est accepté.

Divers: pour la 2^e année consécutive la commune a pris part à l'événement «Suisse Bouge» avec un total remarquable d'heures de mouvement cumulées ce qui fait dire à Jessica Muriset «Engagez-vous activement dans l'édition 2026 afin d'ancrer cette belle dynamique au cœur de notre vie communautaire». De ses vœux Roland Spring enjoint à voter pour Le Landeron l'un des plus beaux villages de Suisse, en lice pour le titre «Village suisse de l'année 2025».

GC

**Bon de 10 %
au magasin LANDI de Bevaix**



Valable sur l'ensemble des produits
à l'exception des suivants :

Magasins: Agro, Agrola, TopShop
Articles: cigarettes, alcool fort, sacs poubelle taxés et cartes cadeau

Bon valable uniquement au mois de juillet 2025



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial.
Pour en savoir davantage concernant le programme estival, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 6 juillet: 9h45 Culte unique radiodiffusé au temple de St-Blaise.

Les Bourdons (garderie) et Bee Happy (début au culte) au foyer.

La Ruche – cf. programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer, sauf vacances scolaires - pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 9^e Harmos. Moment de partage et jeux avec une super équipe d'accompagnants!

Infos et inscriptions pour la rentrée: Ruth Letare (contact ci-après)

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

Le Landeron

Mercredi: 15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 4 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 5 juillet

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

Dimanche 6 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 8 juillet

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

Mercredi 9 juillet

15h30 Home Beaulieu Messe + visites

Vendredi 11 juillet

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 12 juillet

18h30 Pas de Messe à St-Blaise

Dimanche 13 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 8 juillet

Pas de messe au Foyer!

Mercredi 9 juillet

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 10 juillet

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 13 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier,

032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et ven-

dredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et

www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Samedi 5 juillet

17h00 Messe – **ATTENTION HORAIRE D'ÉTÉ**

Dimanche 6 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Samedi 12 juillet

17h00 Messe

Dimanche 13 juillet

10h30 Messe à St-Blaise

Secrétariat à disposition le mardi et le vendredi après-midi

032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

LA NEUVEVILLE - Au programme!



PARTIR UN JOUR

COMÉDIE DE AMÉLIE BONNIN

AVEC JULIETTE ARMANET, BASTIEN BOUILLON, FRANÇOIS ROLLIN



Alors que Cécile s'apprête à ouvrir son propre restaurant gastronomique et à réaliser enfin son rêve, elle doit rentrer en catastrophe dans son village natal suite à l'infarctus de son père. Loin du bourdonnement de la vie parisienne, elle recroise par hasard son amour d'enfance; ses souvenirs ressurgissent alors et ses certitudes vacillent...

DI 6 JUILLET À 17H
12 (14) ANS - 1H38 - FR - 2025



LA VENUE DE L'AVENIR

COMÉDIE DE CÉDRIC KLAPISCH

AVEC SUZANNE LINDON, VINCENT MACAIGNE, PAUL KIRCHNER



En 2025, trente membres d'une famille apprennent qu'ils vont hériter d'une maison inoccupée depuis des années en Normandie. Quatre cousins sont chargés d'inspecter les lieux. Ils tombent alors sur les traces de la mystérieuse Adèle. En retraçant ensemble leur histoire, ils en apprennent davantage sur leur ancêtre, qui a quitté la Normandie à l'âge de 20 ans pour aller chercher sa mère à Paris. Arrivée dans la capitale en 1895, Adèle vit la fin du siècle au cœur d'une révolution industrielle et culturelle. À travers leur voyage introspectif dans leur généalogie, les quatre descendants découvrent un moment particulier de la fin du 19^e siècle, marqué par l'impressionnisme et la photographie.

SA 5 ET DI 6 JUILLET À 20H30
12 (14) ANS - 2H04 - FR - 2025



EN PREMIÈRE LIGNE

DRAME DE PETRA VOLPE

AVEC LÉONIE BENESCH, SONJA RIESEN, SELMA ALDIN



Floria est une infirmière passionnée qui travaille dans le service de chirurgie d'un hôpital cantonal. Chacun de ses gestes est parfait. Les situations de stress ne l'empêchent pas d'être à l'écoute de ses patients et en cas d'urgence, elle est généralement immédiatement sur place. Mais dans la dure réalité de son quotidien toujours imprévisible, maintenir ce niveau de professionnalisme n'est pas chose facile. Ce jour-là, alors qu'elle prend son service du soir dans ce service complet et en sous-effectif, une collègue est absente. Malgré le stress, Floria s'occupe des patients avec attention. Mais plus les heures de la nuit passent, plus son travail devient une course contre la montre.

VE 4 JUILLET À 20H30 EN VOST
6 (16) ANS - 1H32 - CH - 2025 - VOST



POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH

SAINT-BLAISE

N° DU « GOUVERNAIL » DE JUIN-JUILLET 2025

LES PREMIERS PAS DE LATÉNA, Commune de 12'000 habitantes et habitants au pied de l'Arc jurassien



Journal indépendant s'intéressant à la vie régionale, le « *Gouvernail* » évoque dans sa récente édition les six premiers mois d'existence de la nouvelle Commune de Laténa constituée par celles d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène.

Le « *Gouvernail* » rappelle les faits qui ont contribué à la constitution de la nouvelle commune, il en décrit le territoire et l'habitat, il présente les premières autorités, leur siège, les prestations offertes par la commune à ses habitants et habitantes pour renforcer la cohésion et leur bien-être. Il se conclut par un Message du Conseil communal de Laténa intitulé *Laténa: six mois déjà et beaucoup de choses en route*.

L'édition, réalisée en quadrichromie, comprend une vue aérienne du territoire communal ainsi qu'une autre réalisée depuis la tour de Chaumont. Cinq photos ont, en outre, été prises aux confins de la Commune: de la Pierre-à-Mazel déposée tout à l'ouest, près du Laténum, du Pâturage des Poulains, proche de l'embouchure du Canal de la Broye dans le lac de Neuchâtel, de la Borne du Roc, au-dessus de Cornaux, de la Borne des Trois-Puissances dans la Côte du Chaumont, et de la ferme de Monpy, au-dessus des Gravereules, à la limite du territoire de Lignières.

Ce n° du « Gouvernail » est encarté dans cette édition du Bulcom pour être remis aux habitants et habitantes de la Commune de Laténa. La Commission du Gouvernail tient à remercier le Conseil communal de la nouvelle commune qui a permis une large diffusion de ce numéro du journal.

Les habitants des autres communes de l'aire de diffusion du BulCom peuvent obtenir gratuitement cette édition, en la demandant par écrit, jusqu'à épuisement du surplus du triage, à la Rédaction administration du Gouvernail, rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise, adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com



CORNAUX

Séance du Conseil général du 23 juin 2025

La deuxième séance de l'année du Conseil général de Cornaux s'est tenue le lundi 23 juin 2025 à l'Espace Ta'tou. Plusieurs sujets importants ont été abordés, notamment les comptes 2024, les questions d'énergie et la reprise des actifs par le Syndicat de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN).

Sièges vacants à la commission du feu et au CESC

Aucun candidat ne s'est présenté au Conseil d'établissement scolaire ni à la Commission du feu. Les sièges demeurent vacants.

Comptes 2024

Les comptes 2024 se soldent par un excédent de plus de CHF 450'000.-, soit un résultat largement supérieur aux prévisions budgétaires.

La Commission financière, par la voix d'Alexis Messerli, a expliqué que ce résultat positif s'explique avant tout par des facteurs externes favorables, notamment une augmentation des recettes fiscales, ainsi qu'une réévaluation avantageuse des participations communales. Le PLR, par la voix de David Maurer, a salué ces résultats tout en appelant à rester vigilant sur la maîtrise des dépenses et à maintenir le frein à l'endettement. Le PS, de son côté, a souligné le professionnalisme de l'administration communale et la qualité du travail fourni dans une année marquée par plusieurs changements internes. Les comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau du Conseil général

Le Conseil général a procédé à la nomination de son nouveau Bureau. Cédric Divernois (PLR) a été désigné président, Yves Rollier (PS) vice-président, Willy Scharrer (PLR) secrétaire, et Jean-Philippe Girardin secrétaire adjoint.

Modifications du Règlement relatif à l'approvisionnement en électricité

Le Conseil général a adopté une modification du règlement communal sur l'approvisionnement en électricité datant de 2017. Depuis cette date, les taxes appliquées à Cornaux étaient restées au niveau minimal autorisé par la loi cantonale, soit 0.1 centime par kilowattheure (ct/kWh) pour la taxe d'utilisation du domaine public, tant en basse qu'en moyenne tension, ainsi que 0.3 ct/kWh pour la redevance à vocation énergétique en basse tension et 0.1 ct/kWh en moyenne tension. Dans son rapport, le Conseil communal proposait une hausse de ces taux, portant notamment la taxe d'utilisation du domaine public à 0.2 ct/kWh en basse tension et à 0.5 ct/kWh en moyenne tension. Cette augmentation avait pour but de renforcer la capacité financière du Fonds communal pour l'énergie, de soutenir les investissements durables et de mieux valoriser l'usage du domaine public par les infrastructures électriques.

La Commission financière, par la voix d'Alexis Messerli, a jugé cette adaptation légitime dans le contexte actuel, marqué par une pression croissante sur les collectivités pour participer activement à la transition énergétique.

Le PLR, tout en reconnaissant la nécessité d'une réflexion sur le financement de l'énergie, s'est opposé à l'augmentation dans sa forme initiale. Il a critiqué le manque de clarté quant à l'usage concret des montants prélevés, craignant une charge supplémentaire pour les acteurs économiques locaux. Le parti a proposé un amendement visant à maintenir la taxe à 0.1 ct/kWh en basse tension, comme jusqu'ici, et à la fixer à 0.4 ct/kWh en moyenne tension, soit un peu en dessous du taux initialement proposé par le Conseil communal.

Cet amendement a été accepté de justesse, illustrant la division du Conseil sur la question. Le règlement modifié a ensuite été adopté à la majorité.

Règlement d'utilisation du Fonds communal pour l'énergie (RUFÉ)

Le Conseil général a adopté à l'unanimité le Règlement d'utilisation du Fonds communal pour l'énergie (RUFÉ), dont le but est de financer

des projets d'efficacité énergétique et de transition durable sur le territoire communal.

Le PLR, par la voix de Doris Leutwiler, a soutenu globalement le texte mais a souhaité introduire une adaptation à l'article 3. En particulier, le groupe a proposé de réduire à 50 % (au lieu de 75 %) le taux maximal de subvention pour les propriétaires domiciliés hors de Cornaux, une proposition également reprise par Yves Rollier (PS). L'objectif visé étant d'éviter que des subventions financées par les habitants profitent à des personnes extérieures à la commune.

La mesure vise donc à garantir une équité dans l'allocation des aides publiques, tout en continuant à encourager les investissements en faveur de l'énergie durable, qu'il s'agisse d'isolation thermique, d'installations solaires ou de remplacement de systèmes de chauffage inefficaces.

Après une courte discussion, l'amendement a été accepté à l'unanimité, et le règlement ainsi modifié a été adopté sans opposition. Jean-Luc Decrevel (PLR) a souligné qu'il s'agissait « d'un pas important pour soutenir des améliorations énergétiques concrètes sur le terrain, dans un esprit de responsabilité communale ».

Reprise des actifs de la Commune de Cornaux par le Syndicat de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)

L'entrée en matière concernant la reprise des actifs communaux par le Syndicat de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN) a été acceptée à une courte majorité. La valeur nette proposée pour Cornaux s'élève à CHF 185'300.-.

Le PS a tenté de reporter ce point à une séance ultérieure, évoquant le manque de clarté et le risque de perte d'autonomie communale. Cette demande a été rejetée.

La Commission financière, sans avis tranché, a exprimé son inquiétude quant à une perte d'influence progressive du Conseil général au profit d'instances intercommunales. Alexis Messerli a ainsi lancé une question fondamentale: « Jusqu'à quel point les membres du Conseil général souhaitent-ils encore pouvoir influencer sur les grands choix d'avenir de la Commune? » Malgré ces réserves, l'arrêté a été adopté.

Divers

En réponse à une interpellation liée à un problème de distribution d'eau dans une commune voisine, Jean-Maurice Cantin a tenu à rassurer la population de Cornaux. Il a précisé que, bien que la commune ait été interpellée à ce sujet, le réseau de distribution d'eau de Cornaux n'est pas connecté à celui des localités voisines. Des contrôles réguliers sont effectués, et les dernières analyses confirment une qualité de l'eau jugée bonne à très bonne. Il n'y a donc aucun risque identifié pour les habitants. Des précautions et une vigilance renforcée sont toutefois maintenues, afin de garantir la sécurité sanitaire de l'approvisionnement.

Le Conseil communal a adressé une lettre officielle aux CFF demandant la réhabilitation des WC publics de la gare de Cornaux, aujourd'hui désaffectés depuis de nombreuses années. Cette demande s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer l'attractivité du village, notamment en lien avec le développement du secteur Prémard. Le Conseil souligne que ces infrastructures sont essentielles pour le confort des voyageurs, qu'ils empruntent les trains ou les bus postaux. Il rappelle également que la fréquentation de la gare reste soutenue, et qu'il est cohérent d'offrir un minimum de services de base à la population et aux usagers de passage.

Le Conseil communal a également annoncé que les travaux de la piste cyclable entre Cornaux et Saint-Blaise débuteront le 18 août 2025.

Enfin, Lina Veliz a annoncé que le 1^{er} août sera célébré à l'Espace Ta'tou. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

LIGNIÈRES

Fête de la jeunesse en version fête foraine



Belle animation, vendredi passé, sur la route du collège ouverte à une course d'ORNI - objet roulant non identifié - qui a créé le spectacle et la joie des participants avant de faire la fête.

Il est coutumier, les 8H aidés de leurs parents et avec la participation du CESC, organisent la fête de clôture scolaire. Cette année, ils ont fait fort en ajoutant au programme une course d'ORNI. «C'est fou de voir ça sur la route» s'est exclamé le public nombreux et surpris. De forme aérodynamique géniale et cocasse, un enfant à bord à peine perceptible, un pousseur très sollicité, tous deux casqués et fiers, sous cet aspect une vingtaine d'engins roulants sans moteur ni moyen de propulsion, se sont fauflilés entre les bottes de paille, buttant parfois contre des obstacles, la course en devenait plus palpitante, du jamais vu à l'école. Les constructeurs ont usé de matériel de récupération et de poubelle-bob-luge-charrette-caisse qu'ils ont munis de roulettes et coloriages, les rendant spectaculaires et drôles sur le parcours de 400 m à plat. Au guidon ou à la poussée, filles et garçons, tout degré scolaire confondu, ont fait preuve d'agilité et d'originalité tant en course que dans la construction.

L'épreuve spectaculaire finie, la foule s'est rassemblée sous la gigantesque banderole colorée du préau transformé pour la fête foraine. Plus de 200 personnes ont trouvé place autour des tables, les enfants préférant s'exercer aux jeux ludiques ou acrobatiques aménagés exprès pour eux. Face à l'affluence les stands gourmands avaient peine à satisfaire la demande constante. Des jeunes vendeurs ambulants proposaient du pop-corn à la clientèle juvénile, hôtesses et serveurs souriants, en tenue style grand soir, n'en finissaient pas de jongler avec les tickets à distribuer, les gobelets et les assiettes à remplir, les bières à tirer, les cocktails à composer, il y avait tout pour accompagner cette ambiance chaleureuse en cette belle soirée estivale. Face au public et aux enfants fébriles, la proclamation des résultats de la course des ORNI a créé un moment intense d'émotion et de joie. Dans les règles de l'art, le classement a établi deux catégories, l'une technique (engins les plus performants sur le parcours) et l'autre artistique (les plus originaux et les mieux décorés). Appelés

par le jury, les trois premiers gagnants, conducteurs et pousseurs, de chaque catégorie, ont été récompensés par de beaux prix offerts par les sponsors. Au final, sous l'acclamation générale, un prix de mérite a été attribué à tous les participants. Unique sous sa forme la fête foraine a attiré et enchanté le tout public.

Les jours précédents, les élèves ont connu un programme libre et varié en activités extra-scolaires et détente en fonction de la chaleur. Les plus petits ont joué et trouvé de la fraîcheur au canapé forestier. Partis en découverte, et selon les classes, les plus grands ont visité l'expo animalière de la photographe Micheline Binz dans la forêt de Nods, ont pris part à une activité sur les plantes sauvages au Parc Chasseral, ont exploré faune et biodiversité dans la réserve naturelle de La Sauge, se sont éclatés dans les grottes du Vully et à la boum de fin d'année scolaire organisée au collège. La semaine des joutes mettra un point final à l'année scolaire. Un grand merci à tout le monde et bonnes vacances. GC



FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER

MENUISERIE ■ S.A.

032 853 23 24

SAVAGNIER

fabriquées au Val-de-Ruz

www.lienher.ch

DÉVELOPPEZ VOTRE ÉNERGIE POSITIVE

LA SOLUTION PHOTOVOLTAÏQUE CLÉ EN MAIN POUR VOTRE MAISON ET VOTRE ABRI VOITURES

ANALYSE STRUCTURE INSTALLATION STOCKAGE BÉNÉFICES

RÉALISABLE • RENTABLE • DURABLE

PROTÉGEZ VOS VÉHICULES EN PRODUISANT VOTRE PROPRE ÉNERGIE !

GOTTBURG
Toitures & façades depuis 1966

NEUCHÂTEL - CONCERT INCLUSIF & CARITATIF

Un Grand Soir

Un concert exceptionnel de l'artiste Diane Tell au profit des personnes en situation de handicap mental



La Fondation Un Grand Sourire a l'immense plaisir d'annoncer un concert caritatif unique en son genre, le samedi 23 août 2025, à 19h, au Temple du Bas à Neuchâtel. Un événement exceptionnel porté par la talentueuse Diane Tell, qui a choisi de mettre son art au service d'une cause noble: le soutien des personnes en situation de handicap mental en Suisse romande. Ce concert permettra de réunir des fonds au profit de deux institutions engagées; la Fondation de Vernand à Cheseaux-sur-Lausanne et l'association Les Perce-Neige aux Hauts-Geneveys. Les fonds récoltés lors de cet événement seront reversés à parts égales entre ces deux structures afin de financer des projets d'ordre musical pour les personnes en situation de handicap.

Des artistes en situation de handicap rejoindront Diane Tell sur scène pour quelques morceaux. Rosalie Péronnet, jeune rappeuse biennoise ayant une trisomie 21 ainsi que Les Rebelles de la Cave, groupe de musique de la Fondation de Vernand auront la chance de se produire avec une artiste de renommée internationale. De plus, des élèves de l'École Primaire de La Neuveville compléteront l'affiche; le but étant de créer une expérience artistique collaborative unique et profondément inclusive.

Les fonds collectés à l'issue de ce concert caritatif permettront de financer des projets innovants pour les deux institutions bénéficiaires. La Fondation des Perce-Neige, par exemple, utilisera les fonds pour l'achat d'un instrument de musique thérapeutique qui utilise le toucher et les mouvements des polyhandicapés pour générer des sons, offrant ainsi une nouvelle forme d'expression musicale adaptée. De

son côté, la Fondation de Vernand souhaite utiliser les fonds pour organiser son festival biennal à Cheseaux-sur-Lausanne, un événement musical où se produiront divers artistes, en collaboration avec des jeunes en situation de handicap, dont leur groupe musical « Les Rebelles de la Cave ».

Cet événement est chapeauté par la Fondation Un Grand Sourire qui a pour mission de soutenir les enfants en situation de handicap mental de la région, tout en offrant un soutien précieux à leur famille. La fondation, créée en 2020 par Raynald et Karin Aeschlimann, est le fruit de leur expérience personnelle en tant que parents confrontés aux défis liés au handicap de leur fils. Ils ont réalisé l'importance d'offrir à ces personnes des moments de bonheur. Leur projet vise à mettre en place des programmes et des activités permettant aux personnes en situation de handicap de s'épanouir et de vivre des expériences enrichissantes.

- **Date:** Samedi 23 août 2025, à 19h
- **Lieu:** Temple du Bas, Neuchâtel
- **Billetterie:** www.strapontin.ch – 032 717 79 07
- **Prix:** 50 CHF Adultes / 20 CHF (enfants à partir de 14 ans, étudiants, AVS, AI) / 95 CHF (VIP avec apéritif dinatoire)

SAINT-BLAISE

29 juin 2025

141 participants et participantes au Triathlon du Red-Fish

Les rives de Saint-Blaise ont connu, au cours de la matinée de dimanche passé, une forte animation. La *Section Triathlon du Red-Fish Club* de Neuchâtel y avait organisé une étape de la *Regio League de Swiss Triathlon*.

Les parcours variaient selon les catégories de 50 à 200 m pour la natation, de 700 à 2000 m pour le cyclisme et de 400 à 900 m pour la course à pied. Notre photo montre l'espace de transition destiné aux vélos pour la partie cyclisme de la compétition.

Créée en 2012, la *Section Triathlon du Red Fish* est membre de Swiss Triathlon; elle dispose du label « Argent » pour la saison 2025 en tant que formateur.



FROCHAUX

Incendie d'une ancienne grange

Le bâtiment a été entièrement détruit

Par un communiqué de presse émis, le 30 juin, la Police neuchâteloise a annoncé aux médias qu'une ancienne grange utilisée comme dépendance avait été la proie des flammes au hameau de Frochaux, sur le territoire de la Commune de Cressier, traversé par la route Saint-Blaise – Lignièrès.

Le Détachement de Premiers secours du Landeron DPS, alerté par la Centrale neuchâteloise d'urgence CNU à 1h22, dans la nuit de dimanche à lundi passé, est intervenu avec seize personnes et quatre véhicules. Un camion de transport d'eau est par ailleurs venu en renfort du DPS de Neuchâtel.

Malgré cette intervention, le bâtiment a été entièrement détruit; aucune personne et aucune perte animale ne sont à déplorer. Une enquête a été ouverte par la Police neuchâteloise présente sur place par trois patrouilles de gendarmerie et un enquêteur de la police judiciaire.

CZ

CZ

LES VERT-E-S
LATÉNA

Vous invitent à leur assemblée générale
Mardi 8 juillet 2025 à 18 h 30
Salle Hauterivienne, Rebatte 1, Hauterive

L'assemblée sera suivie d'un apéritif et d'un repas
(sur annonce préalable).
Pour bien vivre demain à Laténa !
Contact : communedelatena@verts-ne.ch

LA NEUVEVILLE

Le Triathlon de La Neuveville: Un succès retentissant sous un ciel radieux

Le triathlon de La Neuveville s'est déroulé samedi 28 juin passé et restera gravé dans les mémoires comme une journée où compétition et convivialité se sont harmonieusement mêlées. Plus de 200 participants, venus de toute la Suisse, se sont affrontés dans des conditions météo idylliques, propices aux prouesses sportives et au dépassement de soi.

Résultats de la catégorie 3JS Sprint Elites et Seniors Femmes

Chez les Seniors Femmes, Carole Perrot a remporté la première place avec un temps exceptionnel de 01:29:36. Venue de Prêles (BE), elle a marqué les esprits avec son temps de natation de 0:08:39.

Olivia Oberholzer, de Monthey (VS), a terminé en deuxième position avec un solide temps de 01:33:26.

Camille Borruat, représentant le TriTeam Domoniak et originaire de Delémont (JU), s'est distinguée dans la catégorie Elites Femmes avec un temps final de 01:36:04.

Résultats de la catégorie 3JS Sprint Elites et Seniors Hommes

Dans la catégorie Elites Hommes, Gauthier Monnerat du TriTeam Domoniak, représentant Bassecourt (JU), a triomphé avec un temps impressionnant de 01:20:24.

Florent Veya, affilié à la forgevelo.ch et résidant au Bémont (JU), a brillé dans la catégorie Seniors Hommes, finissant en 01:23:25.

Régis Donzé, également dans le groupe des Elites Hommes, a terminé avec un temps admirable de 01:23:39.

Pour les résultats totaux complets sont publiés sur le site Internet de La Neuveville: www.triathlon-laneuveville.ch.

Un événement sous le signe de la sportivité et du beau temps

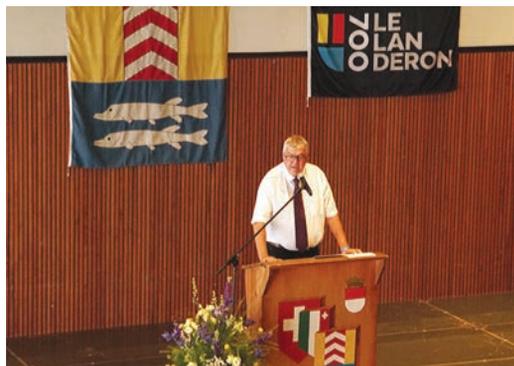
Le triathlon de La Neuveville a été une véritable célébration du sport et de l'engagement personnel. Chaque athlète a su tirer parti des conditions optimales pour montrer des performances de haut niveau, sous le regard ébahi des spectateurs.

Les organisateurs tiennent à remercier sincèrement tous les participants, bénévoles, partenaires et supporters pour le succès retentissant de cette journée. Ils vous donnent rendez-vous pour l'année prochaine, avec la promesse d'un événement encore plus dynamique et mémorable.

Le comité du triathlon de La Neuveville
Laurence Pernoud

LE LANDERON

Journée officielle du 700^e du Landeron dans la chaleur et la bonne humeur



Il était temps de faire une fête particulière pour célébrer dignement ces 700 ans du Vieux Bourg en recevant moult invités pour participer à cette célébration.

Dimanche dernier en fin de matinée, les invités se retrouvaient dans l'espace entre les halles de gym et le C2T pour prendre un apéritif relevé. Discussions, rencontres, verre de l'amitié, tout avait été préparé pour que l'ambiance soit des plus festives.

Vers midi, tous se dirigeaient vers l'aula du C2T pour prendre un repas en commun. Bien attablés dans une certaine chaleur, il était temps de passer à quelques interventions officielles. Grégory Mallet, en charge de la supervision de ce moment festif, adresse des salutations de bienvenue à l'assemblée avant de passer la parole au président de la Commune du Landeron

qui aura là une dernière occasion de prendre la parole officiellement après quinze années de bons et loyaux services au sein de la Commune.

Mot de bienvenue de Roland Spring, président de la Commune

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux représentants présents (présidente du Conseil d'Etat, les membres neuchâtelois du conseil national et des Etats, présidents et présidentes des communes invitées, conseillers communaux et municipaux, président de la Bourgeoisie de Soleure et membres du Conseil, conseillers généraux du Landeron, membres du comité du 700^e), il souligne que c'est une grande joie et une profonde émotion de pouvoir marquer un véritable moment de fête de toute l'histoire et la richesse du Landeron (fierté des réalisations des ancêtres, alliances, luttes et évolutions).

Il se réjouit de pouvoir vivre ce moment avec en plus la dernière séance du spectacle «l'impertinente histoire du Landeron». Il remercie chaleureusement le comité d'organisation du 700^e, le personnel communal, les associations, les sponsors et les bénévoles qui ont contribué à faire de cette fête un véritable succès. Si cet anniversaire est l'occasion de renforcer les liens, c'est aussi une manière de célébrer l'identité commune, de regarder ensemble vers un avenir dynamique et solidaire tout en faisant en sorte que Le Landeron reste une com-

mune où il fait bon vivre.

Il souhaite bon appétit à chacun avec le délicieux repas préparé par le restaurant de l'Escarbot.

Discours de la présidente du Conseil d'Etat neuchâtelois

Chrystel Graf, présidente du Conseil d'Etat est heureuse de pouvoir participer à cette fête. Elle retrace l'histoire de différentes phases importantes de la commune tout en soulignant que Le Landeron est un bel exemple de ce qu'on peut accomplir ensemble, en étant unis autour d'une histoire et de valeurs communes. Elle termine par les mots repris de la plaquette «Que le temps passe vite! 700 ans, c'est court, 700 ans c'est long. Mais 700 ans au Landeron, Mon Dieu que c'est bon». Elle souhaite à toutes et tous une belle fête, qui se prolongera encore au travers de riches événements à venir ces prochains mois.

Intermède musical

Le Majesticks, présent à cette occasion, a enchanté les invités en faisant preuve d'une technique impressionnante entrecoupée de parties humoristiques agrémenté d'un jeu de baguettes lumineuses dans le noir.

En finalité

Un beau moment pour tous en toute convivialité avant de se rendre au spectacle.

CP

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Une chapelle délabrée de notre région révèle ses secrets

Des décors peints il y a 342 ans viennent de réapparaître



Au Landeron, au nord du cimetière des Bévières, la première église Saint-Maurice, déjà mentionnée en 1187, démolie en 1824-1828, précéda la seconde église construite en 1832 au centre du village. On retrouve même une partie des pierres de l'édifice détruit dans le nouveau sanctuaire.

Lors de la destruction de la première église Saint-Maurice, une annexe accolée à la nef fut sauvée. Appelée *Chapelle du Scapulaire* (Scapulaire = habit porté par les moines), elle est nommée actuellement *Chapelle de Nugerol*. Elle pourrait constituer le dernier vestige de la ville de Nugerol qui a peut-être existé au moyen-âge.

Conservée depuis 1828 dans sa forme d'origine, la chapelle fut confiée aux frères capucins du Landeron. Elle aurait servi de chapelle funéraire jusqu'à la construction du nouveau du funéraire en 1922. 250 pères et frères capucins se sont succédé au Landeron de 1695 à 1922. Pas plus tard que le 24 juin passé, la Chancellerie d'Etat de Neuchâtel, par un communiqué destiné aux médias, révèle que «des travaux en cours à la chapelle du Scapulaire au Landeron ont permis de dégager les décors peints en 1683. Leur état de conservation est inattendu, tout comme les citations et motifs qui étaient inconnus jusqu'alors». Les décors retrouvés, dont un seul fragment était connu, sont en cours de dégagement dans le cadre des travaux de conservation-restauration suivis par l'Office du patrimoine bâti et immatériel (OCPI). A l'époque, on accédait facilement à la chapelle depuis l'église par une arcade. Elle était éclairée par une grande fenêtre. Au sommet de la voûte du plafond apparaissent les armoiries du Landeron et la date de 1674.



Le décor retrouvé dans la Chapelle du Scapulaire montre d'indéniables similitudes avec celui de la Chapelle de Combes bâtie de 1681 à 1684.

Claude Zweiacker